

## Conseil Municipal du 02 juillet 2024

### Extrait du registre des délibérations

D 1-1/2024

Modification de la  
composition des  
commissions  
1 et 2

#### Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Absent : 1

Excusés-représentés : 7

Votants : 32

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de juillet à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

#### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP (à partir de 19h12), Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT (jusqu'à 21h01), Mme ATTINAULT.

#### Absents ayant donné procuration :

M. THIBAUT ayant donné procuration à M HUYLEBROECK

M HARDY ayant donné procuration à M EURIN

Mme YAP ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE (jusqu'à 19h12)

M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M LOGIER

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

M. RENOUF ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 21h01)

#### Excusé sans pouvoir :

M. PARSY

M Cédric ANDRÉ a été élu secrétaire de séance

#### Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°3-1 du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal a procédé à la création de cinq commissions municipales dont le Maire est président de droit.

Vu la composition de ces cinq commissions établie sur une représentation proportionnelle des différentes composantes du Conseil municipal ;

Vu la démission de Madame Déborah ANDRÉ de son poste de Conseillère municipale adressée à Madame le Maire en date du 30 avril 2024. Vu l'information transmise à Monsieur le Préfet du Nord en date du 13 mai 2024 prenant acte de

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



la démission de Madame Déborah ANDRÉ de ses fonctions de Conseillère municipale de la Commune de Saint-André-lez-Lille ;

Considérant que suite à la démission de Madame Déborah ANDRÉ, Madame Karine ATTINAULT entre au Conseil municipal, il convient de modifier la composition des Commissions municipales,

Il est proposé au Conseil municipal de modifier les commissions 1 et 2, tel que présenté ci-dessous :

❖ Commission 1 : Vie Familiale et éducative – 15 membres

- Elisabeth MASSE
- Pascal THIBAUT
- Danielle SENECHAL
- Michel HUYLEBROECK
- Laurent GOVAERT
- Carmen GONZALEZ
- Louis CRUCHET
- Céline SEGUIN
- Serge GOSTIJANOVIC
- Sébastien LEBLANC
- Karine ATTINAULT
- Didier PARSY
- Patricia DUVAUX
- Hervé LESIEUX
- Sandrina RONCHIADIN

❖ Commission 2 : Vie culturelle et économique – 14 membres

- Elisabeth MASSE
- Pascale LAHOUSTE
- Nicolas LE NEINDRE
- Emmanuelle LAURENT
- Pascal THIBAUT
- Didier PARSY
- Michel HUYLEBROECK
- Julie HENNEBELLE
- Louis CRUCHET
- Cédric ANDRE
- Sébastien LEBLANC
- Karine ATTINAULT
- Laurent RENOUF
- Charlotte BERTHELOT

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

- **APPROUVE** la nouvelle composition des commissions 1 et 2
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les actes afférents ;
- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

  
Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

  
Cédric ANDRÉ

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le



ID : 059-215905274-20240702-DEL1\_1CM020724-DE